



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 6 février 2023

Intervention de **Primaël PETIT**

Délibération 10 : DEMANDE DE PROTECTION FONCTIONNELLE D'UN ÉLU

Chers collègues, Mesdames et Messieurs,

C'est une délibération dont on se serait bien passé, il faut admettre que ce n'est pas très glorieux.

Des dérapages verbaux il y en a eu, des dérapages parfois agressifs voire diffamatoires de la part des élus de votre majorité, et cela nous l'avons déjà dénoncé. Ces dérapages s'expliquent peut-être car ces derniers se retrouvent régulièrement en difficulté, par manque de concertation, de présence ou d'écoute. Et comme j'aime à vous le rappeler, votre majorité est toute aussi relative que celle du président Macron. Aucune liste n'ayant obtenu la majorité absolue. Alors ça ne vous fait peut-être pas plaisir d'être comparé au président Macron, mais c'est une attaque oui mais une attaque politique !

Je me répète également mais nous sommes dans notre rôle quand nous vous interpellons, questionnons ou lorsque nous vous faisons des propositions, ça plait ou pas mais c'est notre rôle.

Pour ce qui concerne le conseil municipal de décembre dernier, beaucoup de nos adhérents nous ont interpellés, choqués par l'ambiance et l'attitude du maire et de certains conseillers. un membre de votre majorité ayant même évoqué "un conseil exécrationnel". Pour être tout à fait honnête avec vous, moi je ne l'avais pas vraiment ressenti comme ça, mais il faut les entendre.

Nous avons donc procédé à un rapide visionnage du début du dernier conseil jusqu'au "drame" qui nous vaut cette délibération. enfin je dis drame.. ou plutôt le



Citoyen-nes
engagé-es

elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

petit spectacle orchestré par Monsieur Annereau et son groupe. Est ce que c'était la goutte d'eau ou est ce qu'il attendait SON moment.. difficile à dire.

Même si les paroles de monsieur Sulim relèvent pour nous uniquement de l'attaque politique et nous sommes quand même là pour faire un peu de politique, ce n'est pas à nous d'en juger. C'est donc pour des questions d'équité autour de cette table, que nous voterons POUR cette délibération, car nous considérons que l'ensemble des élu-e-s doivent pouvoir bénéficier de la protection fonctionnelle.



elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org